



LE BLAINVILLOIS

Juillet / Août 2011
Nouvelle édition n°29

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Le Comité des Fêtes très actif
- Les écoliers à la Médiathèque
- Les Anciens en vadrouille

DANS VOS AGENDAS

Comité des fêtes

Fête Nationale

Bassin de plein air à Damelevières

Mercredi 13 juillet

20h30 : Départ de la Retraite aux flambeaux (Mairie de Blainville-sur-l'Eau - Zone de Loisirs), Restauration, Animations sur podium

22h30 : Lâcher de lanternes célestes et bal

Jeudi 14 juillet

7h00 : Concours de pêche

13h00 : Concours de pétanque

de 16h00 à 18h00 : Jeux, animations

19h00 : Restauration et animation musicale

23h00 : Feux d'artifice et bal populaire

Jeux - Majorettes - Musique

Feux d'artifice - Restauration

Blainville-sur-l'Eau

Damelevières

Conception et Impression Mairie de Blainville-sur-l'Eau - Juin 2011

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, le mois de juin a été rythmé par de nombreuses manifestations, fêtes et cérémonies, qu'elles soient organisées par les responsables et bénévoles associatifs, par les équipes enseignantes, par les élus, par les agents de la commune, de l'école municipale de musique ou de la médiathèque. Elles marquent la fin d'un cycle : celui d'une année consacrée à l'éducation, à l'encadrement de nos enfants, à l'animation et au développement de la vie culturelle de notre commune.

Je tiens à remercier publiquement les organisateurs de ces fêtes et manifestations et tout particulièrement nos agents municipaux qui, au-delà de l'accomplissement normal de leurs missions, ont su répondre, quelquefois dans l'urgence, aux sollicitations des uns et des autres pour en permettre la pleine réussite.

Durant ces deux mois de juillet et août, les services vont continuer de fonctionner tant sur le plan administratif que technique ou de l'animation. Nos fonctionnaires territoriaux vont s'appliquer à préparer activement la rentrée de septembre tant scolaire que périscolaire et à finaliser plusieurs chantiers.

C'est la période durant laquelle l'équipe d'animation assurera à Macaron l'accueil pour les enfants de 3 à 14 ans et proposera des activités adaptées à chaque tranche d'âge.

C'est la période durant laquelle, à la demande des élus, le service d'accueil de la "Petite Enfance" sera maintenu tout l'été. Les agents de nos deux crèches, auxquels s'adjoindront au mois d'août quelques agents de la commune de DAMELEVIÈRES, assureront le fonctionnement sur le site le plus adapté, à savoir la crèche les P'tits Mousles au Haut des Places. Je tiens à souligner leur capacité à s'adapter à cette nouvelle situation.

C'est la période durant laquelle, les agents de la médiathèque et de l'école municipale de musique proposeront diverses activités dans le droit fil de celles initiées durant l'année scolaire.

C'est aussi durant cette période estivale qu'en remplacement d'un agent de maîtrise muté à sa demande, pour rapprochement géographique, arrivera celui qui reprendra en charge l'organisation du travail des services techniques.

(Suite du mot du Maire en dernière page)

FERMETURE ESTIVALE

La Mairie fermera les samedis du 2 juillet au 3 septembre inclus. Le Point Accueil sera quant à lui fermé du 25 juillet au 23 août.

L'ensemble des services municipaux seront fermés les vendredi 15 et samedi 16 juillet.

Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 11 juillet** à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Pas de repas durant les vacances d'été, reprise en septembre (les dates seront communiquées dans le Blainvillois de septembre).

Scrabble

Pas de scrabble durant les vacances d'été. **La date de reprise sera communiquée ultérieurement.**

Le CCAS en vacances

Le CCAS ferme du 25 juillet au 23 août. Des permanences sont assurées mardi 26 juillet de 10h00 à 12h00. En cas d'urgence, merci de s'adresser à l'accueil de la Mairie.

Canicule

Penser à vous inscrire sur le registre communal si vous en éprouvez le besoin.

Don du sang

Mercredi 20 juillet de 16h00 à 19h30, don du sang à la MFC. Merci de votre générosité.

Vente de bois de chauffage

La commune vend du bois de chauffage aux habitants de Blainville-sur-l'Eau.

Chaque foyer intéressé doit s'inscrire en mairie. 44 euros le stère (coupé et livré) toutes essences confondues. Le bois vendu nécessite un temps de séchage, au minimum d'un an, avant son utilisation.

Le Maire déclinera toutes responsabilités concernant d'éventuels incidents.

Houppiers

Cet automne, il y aura des houppiers (têtes d'arbres) à couper (hêtre - charme - chêne) dans la forêt communale du Vacquenat (8 euros le stère). Équipement de sécurité obligatoire (pantalon anticoupeure pour celui qui tronçonne, casque et chaussures de sécurité). Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie au 03 83 75 70 05.

Recherche arbitres

L'ACBD Football recrute des arbitres pour la saison 2011 / 2012 (indemnités prévues). Si vous avez les compétences et l'envie, adressez vous directement au club au 03 83 75 70 47 ou au 06 29 66 67 96.

Classe 51

Vous êtes nés en 1951 :

Le repas de classe des 60 ans est organisé le 15 octobre prochain à Damelevières. Les invitations vous parviendront dans la première quinzaine d'août.

Sinon, faites vous connaître auprès de :

Volf Robert : 03 83 75 94 47.

Barbarat Joël : 06 32 04 82 94.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : un été d'insectes



Durant tout l'été, les insectes prennent possession de la Médiathèque l'Eau Vive. Six pattes et pas une de plus, ni de moins ! Ces petites bêtes (aimées ou détestées, pas de juste milieu) ont aussi des sens dans tous les sens, telles les sauterelles qui ont des oreilles sur les pattes. De très belles et grandes photographies illustrent ce voyage dans le monde fascinant des insectes. A la fois pédagogique et spectaculaire, cette exposition servira de support à un concours qui permettra aux 6 - 12 ans de gagner des chèques-lire.

> Du 5 juillet au 31 août - Exposition "Les insectes", concours du 12 juillet au 31 août.

À la découverte du polar



Faire découvrir des genres littéraires aux enfants des écoles d'une façon ludique et pédagogique, c'est aussi une des tâches importantes de la Médiathèque l'Eau Vive. Les élèves de CM2 de la classe de Madame Oudin de l'école Jules Ferry ont participé en juin à deux ateliers proposés par les agents de la structure municipale. Au programme, plusieurs ateliers

animés par Nathalie, Evelyne et Marie-Claire, mais aussi par des bénévoles venues renforcer l'équipe, ont permis aux participants une plongée dans le roman policier et la découverte de ses personnages caractéristiques ou de ses codes. Les écoliers ont joué admirablement le jeu et l'équipe enseignante n'a pas manqué de faire part de son entière satisfaction. Cette opération nouvelle sera reconduite l'an prochain, les genres littéraires à découvrir ne manquent pas.



CENTRE DE LOISIRS

Les dossiers d'inscription pour les accueils collectifs de mineurs «Macaron» et «Brimbelle» sont disponibles pour l'année scolaire 2011-2012. Vous pouvez dès à présent les retirer dans les structures ou directement en Mairie. Ils doivent être impérativement retournés pour le 22 juillet à Macaron. Toute demande dont le dossier est incomplet ne pourra être étudiée. Une réponse définitive sera donnée avant le vendredi 29 juillet 2011.

FETE DE LA MUSIQUE

La musique fête le cinéma

Devant 180 spectateurs venus écouter le concert de fin d'année de l'École de Musique Municipale donné dans le cadre de la Fête de la musique, l'ensemble des élèves de l'EMM, placés sous la direction de Sabine LECOMPTE, a offert un spectacle à la hauteur des ambitions de l'École. Comme s'il devait illustrer une soirée télévisuelle,



l'orchestre a interprété de très nombreux standards du cinéma étranger et français comme "Un homme et une femme", "Star Wars", "Les choristes" ou encore "Le seigneur des anneaux". Les élèves ont fait preuve d'une grande maîtrise, tant musicalement que vocalement. Une soirée réussie qui a fait la preuve des efforts de chacun tout au long de l'année.

Les nouveautés de la
Médiathèque sont sur
www.blainvillesurleau.fr

CELEBRATION

Cérémonies du 14 juillet

Judi 14 juillet - Fête Nationale :

11h30 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Damelevières,

11h40 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau,

11h50 : Dépôt de gerbes Stèle du Souvenir – Rond point de la Tuilerie à Blainville-sur-l'Eau.

A l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera offert par les deux Municipalités Maison des Fêtes et de la Culture - Blainville-sur-l'Eau.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Les jeudis 07, 21, 28 juillet et 11 août, le dimanche 21 août et le dimanche 04 septembre : thé dansant dès 14h00

Amitié-Partage propose un thé dansant à la Maison des Fêtes et de la Culture, animé par un orchestre différent chaque après-midi. L'entrée est de 7 euros.

Du 1^{er} juillet au 2 septembre : Concours de pétanque des vacanciers

L'ACBD Pétanque propose tous les vendredis de l'été (à partir de 20h00) à la zone de loisirs de Damelevières le traditionnel concours des vacanciers ouvert à tous. A noter, le 15 août dès 9h00.

Randonnées du Club Vosgien et de la CCVM

Dimanche 3 juillet, Fête de la Rando. Une rando de 2h00 (départ 10h00) et une de 3h30 (départ 8h30) + deux sorties VTT de 20km (départ 10h15) et de 40 km (départ 9h00). Rendez-vous au bassin de plein air de Damelevières 15mn avant le départ. Gratuit et sans inscription. Possibilité de se restaurer sur place ou repas tiré du sac.

LES ANCIENS CHEZ PEUGEOT

Le 15 juin dernier, le CCAS a organisé le traditionnel voyage des Anciens. La destination choisie cette année était le Musée de l'Aventure Peugeot à Sochaux. 135 participants ont pu admirer les toutes premières voitures sorties de l'usine, l'évolution de tous les différents modèles à trois chiffres, ainsi que les bolides de compétition et les prototypes futuristes. Tous sont repartis à Maiche (Doubs) au château de Montalembert où un délicieux repas leur a été servi. Le retour s'est effectué par la route des vins d'Alsace avec une halte à Kaysersberg. Le soleil était au rendez-vous et tous ont regagné Blainville vers 19h30, enchantés de cette journée.



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

INDIGNES !

Indignés face à des élus qui sont incompetents en laissant les technocrates diriger notre commune ou qui démissionnent plutôt que de dire ce qui se passe réellement.

Indignés, les Blainvillois le sont, car ils ne sont plus représentés par ceux qu'ils ont élus au suffrage universel pour une démocratie participative. Les conseillers votent comme des moutons de panurge sur des projets qui n'ont que le sens de "casser" l'existant sous couvert de le restructurer.

Indignés d'entendre parler encore et encore d'embauches de cadres pour palier les carences alors que le personnel est en souffrance. Nous méritons une équipe solide, compétente et solidaire de ses agents, pour lesquels il faudrait exprimer de la reconnaissance plutôt que de la menace, lorsque le travail est bien fait.

Indignés que l'équipe en place n'ait aucune stratégie, ni méthode de travail, ni ambition pour les Blainvillois et leur cité.

Indignés, oui, nous le sommes car Madame le Maire et ses technocrates n'ont de cesse de gouverner sans vision à long terme. Où sont les belles promesses électorales ? Les dépenses de fonctionnement sont de plus en plus lourdes et les charges augmentent pour les ménages qui utilisent les services de la municipalité (périscolaire, bois, location de salles...)

Si comme nous, vous êtes **indignés** par cette politique du "j'ai toujours raison" et que, **comme nous, vous pensez que, pour gérer une ville, il faut s'appuyer sur la réflexion, la concertation puis la décision, alors Blainvilloises, Blainvillois, contactez-nous (blainville.autrement@laposte.net).**

G.Demonet, O.Martet, A.Collet, E.Oudin, N.Gallois

LE MOT DU MAIRE (suite)

Alors, loin de "casser pour restructurer", notre équipe municipale tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et les coûts salariaux, vise à améliorer les services à la population mis en œuvre il a une vingtaine d'années par l'équipe municipale dont je faisais partie, et j'ai particulièrement travaillé pour leur concrétisation. Chacun a pu prendre connaissance et comparer, dans le Blainvillois paru en juin, le budget prévisionnel de 2010 à celui de 2011.

Avant que nous nous rencontrions lors des réunions publiques prévues courant septembre, je vous souhaite d'agréables moments de détente et de vacances et laisse mon équipe s'exprimer.

Annie FARRUDJA,

Le Maire



Les élus de la majorité municipale s'expriment en réponse à la tribune de l'opposition.

Nous sommes étonnés que des élus responsables confondent hélas le rôle des élus et celui des fonctionnaires quels qu'en soient le statut et le grade.

Nous sommes affligés de voir afficher un tel mépris vis-à-vis du personnel d'encadrement, qualifié péjorativement de technocrate, et de laisser croire qu'à Blainville nous ayons embauché un haut fonctionnaire. Notre commune n'a aucun besoin de fonctionnaire de cette catégorie. Les agents sont là pour assurer les tâches qui leur sont confiées par les élus et ils le font bien. Ils apportent leurs connaissances, leur technicité, leurs conseils, chacun dans son domaine de compétences et c'est aux élus qu'il revient de décider en connaissance de cause et de définir les priorités.

Nous sommes courroucés lorsqu'ils vous laissent entendre que de nouveaux cadres vont être recrutés pour pallier les carences... Rappelons qu'un poste de fonctionnaire est créé et ouvert, quelle que soit sa catégorie (c'est-à-dire de l'employé au cadre), sur décision exclusive du Conseil Municipal et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Faut-il rappeler également que la majorité des créations de postes a été décidée par les municipalités précédentes et notamment celle d'un attaché territorial. Seuls les postes ouverts dernièrement par notre équipe "incompétente" sont ceux créés pour pallier le risque de fermeture des postes d'insertion nombreux dans les services Enfance et Jeunesse. Ainsi, permettront-ils à ces derniers de fonctionner en toute sérénité. **C'est cela prévoir et gouverner à long terme !**

Nous sommes écœurés par les injures proférées à l'égard de toute notre équipe en nous traitant de "moutons de Panurge". N'est-ce pas être responsable, efficace, solidaire que de voter pour des actions, des projets, des investissements nécessaires au fonctionnement, à l'amélioration et au développement des services de notre commune et de rechercher les subventions possibles pour en amoindrir le coût final ? N'était ce pas ainsi que fonctionnaient les équipes municipales précédentes ?

Non, Madame le Maire ne sait pas tout, n'a pas toujours raison, mais Madame le Maire et ses collègues de la majorité, écoutent, se concertent, réfléchissent et proposent.

Aussi par respect pour elle et pour tous nos collaborateurs, nous vous devons cette mise au point.

Les élus du groupe majoritaire - Ensemble, une énergie nouvelle pour Blainville -

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de procéder à l'élection des délégués titulaires (15) et suppléants(5) pour les élections sénatoriales qui se dérouleront le 25 septembre prochain.

Ces délégués sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de la présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du bureau électoral (les premiers élus étant délégués et les suivants suppléants). L'ordre des suppléants résulte de leur ordre de présentation sur la liste.

Deux listes sont en présence.

L'une présentée par les élus de la majorité municipale : Ensemble une énergie nouvelle pour Blainville.

L'autre présentée par les élus d'opposition : Blainville avec vous vers l'avenir.

Après les opérations du scrutin réalisées dans les règles fixées par la circulaire ministérielle, Madame le Maire proclame les résultats.

La liste de la majorité municipale obtient 13 délégués et 4 suppléants :

Délégués titulaires : Anne-Marie FARRUDJA, Daniel Frey, Jacques BOURGUIGNON, Marie-Louise HUSSON, Jean-Marc HENRY, Francine ROYER, Nathalie AHRACH, Chantal GODFROY, Hervé CHAMEROY, Huguette GABRIEL, Michel MOREL, Véronique MARCHAL, Patrick GONTIER.

Délégués suppléants : Martine CLAUSSE, Alain GUILLEMENOT, Christian PILLER, Françoise SIMON.

La liste de l'opposition municipale obtient quant à elle 2 délégués et 1 suppléant :

Délégués titulaires : Ghislain DEMONET, Olivier MARTET.

Délégué suppléant : Evelyne OUDIN.

1 - Modification du POS (procédure simplifiée)

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la législation autorise une modification simplifiée du POS prévue par l'article L 123-13 alinéa 7 du code de l'urbanisme.

Dans ce cadre, Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la modification du POS sur ces deux points concernant respectivement la zone UA et UB.

Pour la zone UA, modifier l'article UA 11 à l'alinéa 11.6 " les couvertures terrasses et toitures à pente pourront être autorisées pour les adjonctions réduites à des bâtiments existants ou pour de petits bâtiments sur cour " en intégrant "Toutefois, les constructions avec toit terrasse sont autorisées pour les bâtiments construits en cœur d'îlot".

Pour la zone UB, modifier l'article UB-11 à l'alinéa 11.7 "les matériaux de toiture autorisés sont tous ceux qui présentent la coloration des terres cuites à l'exception des vérandas " en intégrant "et concernant l'installation de systèmes domestiques solaires, thermiques ou photovoltaïques ou de tout autre dispositif individuel de protection d'énergie renouvelable".

Après discussion, à la majorité (4 abstentions – 1 voix contre), le Conseil Municipal autorise la mise en œuvre de la procédure de modification simplifiée du plan d'occupation du sol (POS).

2 - Approbation nouveaux statuts du SIE

Le SIE a procédé à une modification de ses statuts en date du 14 avril 2011. Aussi à la demande de Monsieur le Sous-préfet, il convient que nous nous positionnions sur ces nouveaux statuts. La modification des statuts précise que l'assainissement collectif (collecte, transport, évacuation et traitement) est assuré dans son intégralité pour les quatre communes adhérentes au syndicat.

Après débat, à l'unanimité, les modifications statutaires du SIE sont adoptées.

3 - Tirage au sort des jurés d'assises

Comme chaque année le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2012 a été réalisé conformément aux règles en vigueur.

4 - Fixation du prix du stère de bois.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de fixer le prix du stère à 8 euros pour les cessionnaires (sans changement par rapport à 2010).

Après débat, à la majorité, (5 voix contre) le prix du stère est adopté.

Informations diverses

Madame le Maire informe les élus du taux d'occupation des structures municipales de la petite enfance, par rapport aux critères draconiens de la CAF. Madame le Maire déplore que les objectifs fixés privilégient la rentabilité à la qualité.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Bourguignon qui informe l'assemblée que la société Sarl THOMAS - 55140 VAUCOULEURS a été retenue pour les travaux de toitures de l'école Jules Ferry et de l'école élémentaire du HDP. Le coût de cette opération est fixé à 470 155 euros hors taxes. Les travaux débuteront début juillet et l'information des usagers des bâtiments concernés sera réalisée afin que les éventuelles nuisances soient le plus possibles atténuées.

Madame le Maire précise que Monsieur le Préfet propose de garder en l'état, le périmètre de la CCVM et qu'il conviendra de délibérer avant le 26 juillet 2011 sur cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance.

COMITE DES FETES

L'approche des beaux jours reste traditionnellement pour le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau une période chargée. Cela commence par la Foire de Printemps, cela se poursuit par le Vide-Grenier et les Feux de la Saint-Jean.

Fouiller pour trouver

Profitant encore des beaux jours avant que la météo ne joue des tours à l'approche de l'été, les vendeurs amateurs ont investi la Carrière du Haut des Places pour se débarrasser des objets qui



encombrent les caves, garages et bien sûr greniers. Du jouet d'enfant au meuble de grand-mère, les nombreux acheteurs qui ont fait le déplacement ont pu chiner en toute tranquillité, pendant que les enfants profitaient des manèges installés pour la fête patronale. Une journée réussie, une organisation sans faille.

Des feux volcaniques

Après le ballon de foot géant de l'an passé, les bénévoles du Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau se sont une fois de plus surpassés en construisant un volcan plus vrai que nature sur la Carrière du Haut des Places. Mais avant l'éruption prévue à 23h00 et un magnifique feu d'artifice, les visiteurs ont pu profiter des animations proposées, musique, danse, lâcher de ballons, et un concours de dessins qui a permis à de nombreux enfants de repartir avec de très beaux lots. Les idées commencent à fuser pour la chavande de 2012, la patience sera de mise !



ARTS MARTIAUX

Le maintenant traditionnel gala annuel des arts martiaux de Blainville-sur-l'Eau se tiendra samedi 10 septembre 2011 en salle des sports du Haut des Places. L'aïkido en tant que club organisateur avait invité respectivement lors de ces précédentes éditions des pratiquants de sabre et de tir à l'arc japonais. Agrémentée cette année encore de nouvelles disciplines, la soirée risque d'être forte animée.

Ce seront des clubs allemands et de la grande région lorraine qui viendront proposer leurs disciplines. Taekwondo, nippon kempo, côtoieront le judo, le ju-jitsu et la self défense. L'aïkido ne sera pas en reste avec sa partie enfants et adultes ainsi que des techniques de sabres et de bâtons.

Ce sera aussi le moment pour le public de se renseigner pour aller découvrir cette fois réellement ces différents arts sur le tapis.

Rendez-vous est donc donné aux Blainvillois et aux habitants alentours pour cette soirée du 10 septembre à partir de 20h00.

FETE NATIONALE

13 et 14 juillet à Blainville-sur-l'Eau - Damelevières

Cette année encore, les Comités des Fêtes des deux villes voisines s'associent afin de proposer deux journées communes. Défilé, jeux, danse et concours de pêche, tout est une fois de plus réuni pour proposer aux Blainvillois et aux Damelibériens une Fête Nationale digne de ce nom.

Mercredi 13 juillet

20h30 : Retraite aux Flambeaux, départ de la Mairie de Blainville-sur-l'Eau en direction de la Zone de Loisirs. Sur place, restauration et animations sur podium.

22h30 : Distribution et lâcher des lanternes célestes.

Et soirée dansante jusque 1h00 du matin.

Judi 14 juillet

Dès 7h00 : Concours de pêche.

13h00 : Concours de pétanque organisé avec l'ACBD pétanque.

16h00 -> 19h00 : Jeux d'adresse pour la jeunesse.

19h00 : Restauration et animation musicale avec Fred et David.

23h00 : Feux d'artifice et bal populaire jusque 1h00.

